Solicitor General Canada | Solliciteur général Canada

Canada

CANADIAN URBAN VICTIMIZATION SURVEY

Criminal Victimization of Elderly Canadians

Bulletin 6

CRIMINAL VICTIMIZATION OF ELDERLY CANADIANS

Statistics Canada reports that over the decade 1971-1981 the number of elderly* people in the Canadian population increased by about 35%, compared to a 13% increase in the total population and a 14% decrease in the number of children. In 1971 there were 1.7 million elderly people, representing 8% of the population. By 1981 the number of elderly had increased to 2.4 million, or 9.7% of the population. Demographic projections indicate that by the year 2000 there will be in the order of 4 million elderly people, representing 11% of the population. When the "baby boom" Canadians reach the age of 65—around the year 2031—it is expected that this percentage will almost double to 21%, for a total elderly population of 6 million.

Given these projections it is not surprising that elderly Canadians are receiving an increasing amount of attention from planners, policy makers, researchers, academics and social service practitioners. And, as part of this emerging awareness of their needs, criminal victimization of elderly people has become an important focus of concern to researchers and policy makers in the criminal justice system.

The findings of the Canadian Urban Victimization Survey reported here describe the incidence of criminal victimization of the elderly, the nature and consequences of victimization, and the attitudes and concerns of elderly Canadians towards crime.

A number of qualifications must be introduced prior to the analysis. The statistical estimates made on the basis of the Canadian Urban Victimization Survey data refer only to people living in the seven cities covered by the survey, and only those living outside of institutional settings such as homes for the aged. Statistics Canada reports that 8% of elderly people live in collective households such as institutions for the aged and that 30% reside in small urban and rural areas. These populations were not covered by the survey. Finally, the survey sought to assess the extent of *criminal* victimization among elderly Canadians. The following discussion, therefore, does not consider the financial, psychological and social "abuses" often referred to in gerontological studies.

A discussion of the survey and full definitions of the eight offence categories can be found in Appendices 1 and 2.

* The term "elderly" is ambiguous; age and the aging process obviously do not affect everyone in the same way and do not produce the same social and physical consequences for all. For the purpose of this exploratory investigation, "elderly Canadians" are defined as those 65 years of age and older.

Incidence of Victimization

For the year 1981, there were in the 7 cities surveyed an estimated 702,000 incidents of personal victimization of people over 16 (sexual assault, robbery, assault, and theft of personal property), and 898,100 household victimizations (break and enter, motor vehicle theft, theft of household property and vandalism). The data reveal a sharp "age decline" in the rates of personal and violent victimizations: the elderly were victims of fewer than 2% of all personal victimizations while the youngest age group (16 to 24) were victims of almost one-half.

Despite prevailing perceptions of the frequency of victimization of elderly people, the survey findings are consistent with those of British and American victimization surveys in showing that elderly people were relatively rarely victimized. The rates of violent and personal victimization of elderly people were about one-sixth those for all adult residents of the seven cities surveyed. Those in the 16 to 24 age group, the highest risk group, were twelve times as likely as elderly people to have been personally victimized (Table 1).

As was the case with other age groups, elderly males were about three times more likely than elderly females to be robbed and assaulted. Elderly females, on the other hand, were much more likely than elderly males to be the victims of personal theft; there were 18 thefts per 1,000 elderly females as compared to 7 thefts per 1,000 elderly males.

Ministry Secretariat/
Programs Branch

1985

Incident Rates by Age — Seven Cities

Rates per 1,000 Population

Type of Incident	16-24	25-39	40-64	65 or older	All Age Groups Combined
Sexual Assault	9	3	1*	**	3.5
Robbery	21	9	5	4	10
Assault	123	62	20	8	57
All Violent Incidents	154	74	25	12	70
Personal Theft	134	73	38	13	70
All Personal Incidents	288	147	63	25	141

* The actual count was low (11 to 20), therefore caution should be exercised when interpreting this rate.
** The actual count was too low to make statistically reliable population estimates.

Although the focus of this bulletin is on personal crimes committed against elderly people, they are also the victims of household crimes. The survey data allow us to estimate that 43,600—or about 10% of the elderly residents of the seven urban centres— experienced an incident of break and entry into their homes, motor vehicle theft, theft of household property or willful damage of their property. These victimization experiences will be examined in detail in a forthcoming Bulletin focussing on household crimes.

Undoubtedly one of the key factors in the low rates of victimization of elderly people is their reduced exposure to high-risk situations encountered during evening activities outside the home. Compared to younger people, the elderly do not go out very often. Only 10% of elderly people reported more than 20 evening activities outside the home each month as compared to about 45% for those between the ages of 25 and 39, and 70% for those younger than 25. This reduced exposure is probably due, in part, to lifestyles associated with occupational and marital status. Many homemakers and retired people will be at home much of the time and hence away from situations where violent crime occurs, and their presence at home may have some deterrent effect on potential offenders. About 90% of elderly people in the survey were retired or were homemakers and they were less often victimized than other elderly Canadians. Similarly, those who were married or widowed were less frequently victimized than were those separated from their spouses.

To say that elderly people are victimized less frequently because they go out less often does not completely explain their low risk of victimization. The data show that even those who went out frequently were less likely to be victimized than were younger people (see Table 2).

Clearly, the nature of the evening activity is an important consideration in estimating exposure to risk. The data reveal that elderly people were less likely to go to high-risk areas such as bars, but when they did they were as much at risk of being victims of personal theft as were younger people, and were more likely than others to be victims of robbery.

Impact of Victimization

The relatively low rates of crime against elderly people should not lead us to minimize the problem. When elderly people were victimized they were more likely than other age groups to be seriously victimized. The ratio of more serious to less serious crimes was higher among the elderly than among younger people. The ratio of robberies to personal thefts, for example, was 30 to 100 among the elderly and only 15 to 100 among other age groups (Refer to Appendix 2 for the order of seriousness of offences.)

In addition, while elderly victims were no more likely than younger victims to have suffered injuries as a result of the victimization, the consequences of their injuries were typically more serious. For example, elderly victims who were injured were twice as likely as younger victims to have required medical and dental attention.

The financial impact of the victimization experience was also more severe for elderly people than for any other age group (Table 3). The mean net dollar loss was no higher for elderly people than for others, but because of their relatively low annual incomes, loss as a percentage of income was more than twice as high for elderly victims as for others.

Fear of Crime

A consistent finding of victimization surveys has been that despite relatively low rates of victimization, women and elderly people express fear of crime more often than do men or younger

Incident Rates for Violent Offences by Age and Average Number of Evening Activities Outside the Home Per Month — Seven Cities

Rates per 1,000 Population

Age	Evening Activities 0-9	10-19	20-29	30 or more
16-24	86	82	122	206
25-39	35	57	71	122
40-64	20	21	28	47
65 or older	10	13	22	**

** The actual count was too low to make statistically reliable population estimates.

Loss as a Percentage of Household Income For All Incidents Seven Cities

Age Group	Mean Household Income	Mean Gross $ Loss as a % of Income	Mean $ Recovery as a % of Income	Mean Net $ Loss as a % of Income
16-24	25,200	0.8	0.4	0.4
25-39	27,300	1.4	0.7	0.7
40-64	26,000	1.5	0.7	0.7
65 or older	12,600	2.5	1.1	1.4

people. In the Canadian Urban Victimization Survey fear of crime was measured by responses to the question, "How safe do you feel walking alone in your neighbourhood after dark; very safe, relatively safe, somewhat unsafe, or very unsafe?" The survey data reveal that women were more likely to be fearful than men, elderly people more likely to be fearful than younger people, victims generally and victims of violence in particular more likely to be fearful than non-victims or victims of property offences. The group most likely to be fearful, were elderly women who had recently been victimized, especially those who were victims of violent offences (Figure 1).

The three major factors which researchers suggest account for the increased fear of crime among elderly people are their overall perceptions of crime as a social problem, their direct experience with crime, and their general sense of vulnerability.

Given their relatively high level of fear of crime, one might expect that elderly people would be more likely than others to believe that crime is a serious social problem and that crime rates are high and rising. Findings from the survey reveal, however, that fear of crime among elderly people may not be based on their overall perceptions of crime. Elderly respondents were not unduly concerned with crime nor were their perceptions of the level of crime in their neighbourhoods "unreasonable" when compared to the perceptions of other respondents. They were no more likely than were younger respondents to believe that there was a serious crime problem or that crime in their neighbourhood was high and rising. Like younger residents, elderly urban residents perceived the level of crime in their own neighbourhoods to be lower than that in the rest of the city. All categories of respondents rated the level of crime in their own neighbourhoods as relatively low and stable and the level of crime in their city as increasing.

The effect of direct recent experience with crime (victimization during the survey year) increased the likelihood that elderly men and women would express fear for their personal safety. This increase in fear was, however, similar for victims of all ages, suggesting that direct experience with crime, based on recent victimization experience, contributes only marginally to the increased fear of crime among elderly people.

The survey also measured direct experience with crime by questioning respondents on whether they had been victims of a serious crime prior to the reference year of the survey. Contrary to what might be expected, the incidence of prior victimization was no higher for elderly respondents than for other age groups, suggesting that less serious incidents were forgotten over time. Respondents were reporting prior victimization experiences "serious enough" to be remembered. The data indicate that the traumatic effects of these victimizations may be more pronounced and longer lasting on women than they were on men (Figure 2). Although elderly women were consistently more likely than younger women to express fear for their personal safety, the data suggest that the effects of a previous victimization experience on elderly women were especially acute; about three-quarters of the elderly women who had reported some previous victimization also expressed fear of walking alone at night.

Among elderly people who had been victimized prior to the survey year, the type of victimization strongly influenced whether they expressed a fear of walking alone at night in their neighbourhoods. The key factor appears to be whether they were attacked. Nine of

FIGURE 1

PROPORTION WHO FELT UNSAFE[1] WALKING ALONE IN THEIR NEIGHBOURHOOD AFTER DARK BY AGE, SEX AND TYPE OF VICTIMIZATION EXPERIENCE IN SURVEY YEAR

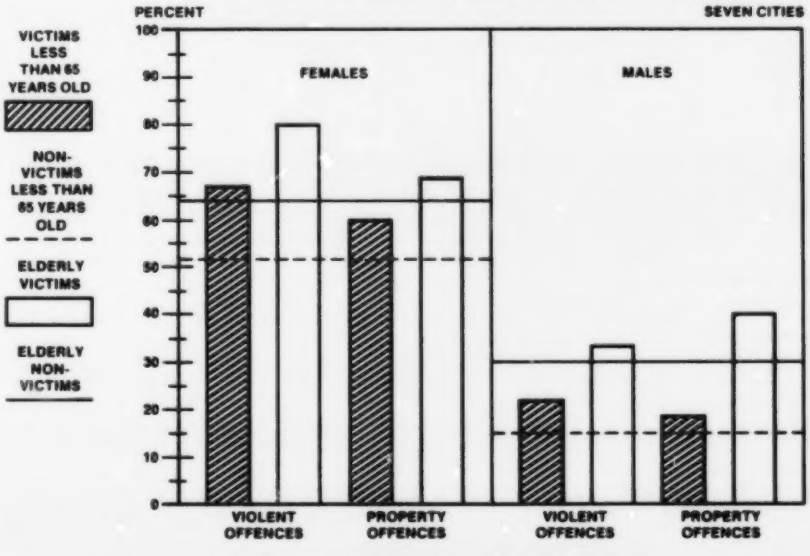

[1] Combines "very unsafe" and "somewhat unsafe" categories.

FIGURE 2

PROPORTION WHO FELT UNSAFE[1] WALKING ALONE IN THEIR NEIGHBOURHOOD AFTER DARK BY AGE, SEX AND VICTIMIZATION EXPERIENCE PRIOR TO THE SURVEY YEAR

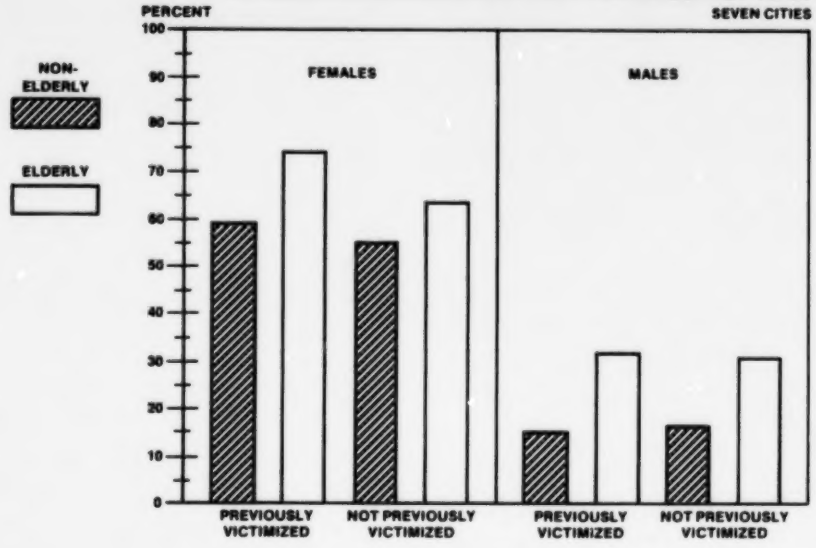

[1] Combines "very unsafe" and "somewhat unsafe" categories.

every ten elderly women and five of ten elderly men who had experienced an attack with loss of property feared for their personal safety. Those who had been attacked but had not also suffered property loss were somewhat less likely to be fearful—80% of women and 35% of men. Those who had experienced only property loss or damage were the least likely to be fearful—70% of women and 30% of men. Increased fear related to a previously experienced violent offence is not restricted to elderly people. These same patterns are evident among women aged 40 and older and among men aged 50 and older, but not among younger victims.

Fear for one's personal safety cannot be explained entirely by first-hand experience with crime. Many elderly people who expressed fear of crime had not been victimized. Research suggests that fear may be related to the social and physical vulnerability—real and perceived—of some segments of the population. Elderly people in general and elderly women in particular may be more fearful because they are, or perceive themselves to be especially vulnerable and anticipate that the consequences of victimization would be especially severe.

For example, irrespective of age, those who were retired or were homemakers were more likely than others to fear for their personal safety (Table 4). Perhaps the separation from social networks encountered in the normal round of work activities increases feelings of vulnerability and consequently fear of crime. Given that about 75% of elderly men and 90% of elderly women were retired, it is not surprising that they were more likely than younger people to fear for their personal safety. Similarly, the loss of a marital partner tended to increase the likelihood that people would be fearful. Widows and widowers were more likely to be fearful than were those who were still married or who had never married (Table 5). Furthermore, elderly people living alone were generally more likely to fear for their personal safety than were those living with other adults (Table 6). Although the most fearful were elderly women, in particular those living alone, it was also evident that elderly men living alone were far more likely to be fearful than were any other males.

The more often elderly people engaged in evening activities outside the home each month, the less likely they were to express fear for their personal safety. As shown in Table 7, the differences between elderly and non-elderly people were most striking for women. Elderly women who engaged in 20 or more evening activites outside of their homes each month were actually *less* likely to express fear for their personal safety than were their younger counterparts. Further research is needed to establish whether elderly people went out more often because they were less fearful or whether they were less fearful because they went out more often. These data are, however, consistent with those from the British Crime Survey (BCS) in showing a relationship between fear of crime and a reduced number of evening activities outside the home. The BCS found that although those who did not go out in the evenings were more likely to be fearful, few people gave fear of crime as a reason for not going out.

Proportion Who Felt Unsafe[1] Walking Alone in their Neighbourhood After Dark by Age, Sex and Occupational Status Seven Cities

Occupational Status	Females		Males	
	Less than 65 years old	65 or older	Less than 65 years old	65 or older
Working	54	53	17	22
Looking for Work	57	**	23	**
Student	52	**	12	**
Retired	69	66	28	32
Keeping House	59	64	45	**

[1] Combines "very unsafe" and "somewhat unsafe" categories.
** The actual count was too low to make statistically reliable population estimates.

Proportion Who Felt Unsafe[1] Walking Alone in their Neighbourhood After Dark by Age, Sex and Marital Status Seven Cities

Marital Status	Females		Males	
	Less than 65 years old	65 or older	Less than 65 years old	65 or older
Single	54	64	14	34
Married/ Common-Law	56	65	18	30
Widowed	60	66	25	36
Separated	56	67	20	39
Divorced	57	58	18	37

[1] Combines "very unsafe" and "somewhat unsafe" categories.

Proportion Who Felt Unsafe[1] Walking Alone in their Neighbourhood After Dark by Age, Sex and Living Arrangement Seven Cities

Living Arrangement	Females		Males	
	Less than 65 years old	65 or older	Less than 65 years old	65 or older
Lives Alone	56	67	16	40
Lives with Other Adults[2]	55	64	17	29

[1] Combines "very unsafe" and "somewhat unsafe" categories.
[2] The survey asked only about co-habitants aged 16 or older.

Proportion Who Felt Unsafe[1] Walking Alone in their Neighbourhood After Dark by Age, Sex and Average Number of Evening Activities Outside the Home per Month Seven Cities

Evening Activities	Females		Males	
	Less than 65 years old	65 or older	Less than 65 years old	65 or older
1-9	61	68	23	38
10-19	55	59	17	25
20-29	62	64	18	24
30 or more	51	30	14	20

[1] Combines "very unsafe" and "somewhat unsafe" categories.

Apparently, those factors which reduce the risk of victimization by reducing exposure are the same factors which increase fear of crime. Retiring from the labour force and seldom going out of the home in the evenings may reduce the risk of victimization; they also reduce the social networks which provide support. The survey data, then, confirm the association between social isolation or "disengagement" and fear of crime. There is some indication that elderly people curtail their activities because of fear of crime; they engage in far fewer evening activities than other age groups. At the same time, such withdrawal or isolation—whether a result of fear of crime or other factors associated with aging—may well aggravate the sense of vulnerability and fear felt by elderly people.

Recognizing the important and complex link between fear of crime and the social and economic life of communities, groups in the U.K. and the U.S. have launched experimental programs to reduce public fear of crime. The results of these programs will contribute to our understanding of fear and may help inform policies and programs in Canada.

Attitudes Toward the Police

Canadians in the seven cities rated their local police as doing a good job. As shown in Table 8, favourable ratings of police increased with age for respondents who had been victimized in the survey year as well as for those who had not; elderly people rated police highly on approachability, promptness in responding to calls and general enforcing of laws. As with those in other age groups, however, the elderly did not rate the police highly on supplying crime prevention information.

The survey also obtained victims' impressions of how well the police handled their particular cases. Elderly victims of personal violent crimes (sexual assault, robbery and assault) were favourably impressed with how the police handled their cases. Approximately three-quarters said that the police responded promptly and that they were courteous, and two-thirds said that the police did a good job of keeping them informed of the progress of the investigations (Table 9). Elderly people who had experienced theft of their personal property or household offences rated the police even more

highly on these measures. Nevertheless, that one-third of elderly victims of violence and about one-quarter of victims of property offences reported that they were not kept up to date with the progress of their cases indicates an area where improvements in the treatment of elderly victims by the criminal justice system can be relatively easily accomplished. The high regard in which the police are held by elderly urban residents suggests that the police can play a central role in improving the response of the criminal justice system to elderly victims of crime.

Reported and Unreported Crimes

The positive regard in which the police are held by elderly people is also reflected in their reporting of crimes. For all types of crime, reporting increased with age, from 40% of incidents reported when victims were under 25, to 53% when victims were over 65 years old (Figure 3). The reasons given by elderly victims for not reporting crimes were similar to those given by younger victims: they did not perceive any benefits to reporting the incidents, primarily because they were seen as too minor (67%) or because they felt the police could not do anything about it (60%).

Elderly victims were slightly less likely than younger victims to perceive the danger or costs of reporting to be a major factor in their decision to report a criminal victimization (Table 10). They were less likely than were younger victims to report that they feared revenge by the offender, that they were concerned with protecting the offender, that they considered the act of reporting inconvenient, that they considered their victimization a personal matter, or that they were concerned with the attitudes of the police and the courts.

Prevention of Victimization

Victimization survey data can be used to identify the ways in which people try to protect themselves and their property from crime. There is an important distinction to be made between victimization prevention and crime prevention. Victimization prevention is used to describe activities such as the changing of activity patterns to reduce one's attractiveness as a target or to reduce one's exposure to risk. Crime prevention strategies, on the other

Proportion of Victims and Non-Victims Who Rated Police Favourably By Age — Seven Cities

Aspects of Police Behaviour	15-24		25-39		40-64		65 or older	
	Victim	Non-Victim	Victim	Non-Victim	Victim	Non-Victim	Victim	Non-Victim
Enforcing Laws	47	54	50	58	61	66	65	70
Responding Promptly	40	42	48	47	58	56	66	58
Approachability	51	54	61	61	72	69	75	67
Supplying Crime Prevention Information	36	37	38	42	43	46	45	46

Proportion of Elderly Victims Who Perceived Police Response to be "Good"[1] — Seven Cities

Type of Crime	Aspects of Police Behaviour			
	Promptness	Courtesy	Keeping Victim Informed	Overall Case Handling
Violent Crimes	74	78	67*	63*
Personal Theft	77	76	66	73
Household Crimes	83	85	66	71

[1] Possible answer categories were "good", "average" and "poor".
* The actual count was low (11 to 20), therefore caution should be exercised when interpreting these proportions.

FIGURE 3

PROPORTION OF INCIDENTS REPORTED TO POLICE BY AGE OF VICTIM AND TYPE OF VICTIMIZATION

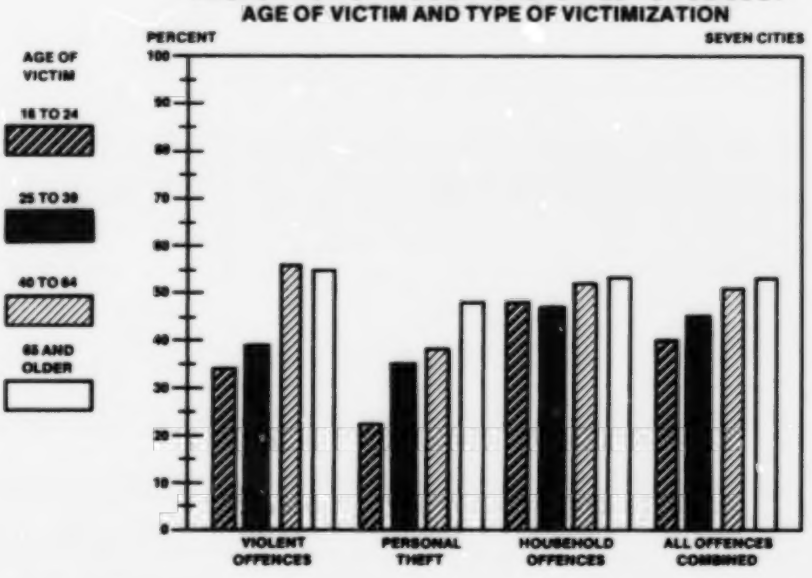

hand, aim to reduce crime and hence risk of victimization for all members of a community. Although each of these approaches have merits, profound consequences can result if either is taken to extremes. Of particular concern is that many elderly people may be withdrawing from public life in attempting to reduce their risk of victimization.

These data complement the abundant literature documenting the "disengagement" of elderly people from the institutionalized structures of work, family and social relations and the consequences of this disengagement on the self-perceptions, definitions and attitudes of elderly people. Such disengagement seems to increase the fear of crime which in turn can result in further isolation from the social support systems which help reduce the fear of crime among elderly people and assist them to cope with victimization experiences.

Personal measures undertaken by elderly Canadians to prevent victimization show little difference from those in other age groups despite their greater fear of crime. Although elderly persons were somewhat more likely than younger residents to have "changed their activity patterns" in order to protect themselves or their property from crime, they were likely to have done no more than install new locks. About 20% of all respondents reported this strategy, regardless of whether they had expressed fear of crime.

Elderly Canadians were less likely than others to have heard of community crime prevention strategies (Table 11) and less likely to have participated when they did know of these programs. Victims in all age groups were more aware of crime prevention programs and participated to a greater degree than did non-victims. Elderly people most likely to have heard of and to have participated in the programs were those who had experienced a break and enter or household theft.

Despite their fear, then, a surprisingly small proportion of elderly people were aware of and participated in community crime prevention programs. In fact, those who felt most fearful were least likely to participate in organized, community based crime prevention programs. Fear does not seem to motivate elderly people to seek out and become involved with crime prevention activities. As noted earlier, some elderly people were somewhat critical of the police for not supplying them with crime prevention information. These findings indicate the need for specific strategies to inform elderly citizens of the existence of crime prevention programs and to elicit their participation in these programs.

Reasons Given for Failure to Report Incidents to the Police by Age of Victim

Seven Cities

Reasons	16-24	25-39	40-64	65 or older
	Percent of Unreported Incidents			
No Perceived Benefit				
Too Minor	68	67	67	67
Police Couldn't do Anything	61	64	61	60
Nothing Taken/Items Recovered	21	20	18	21
Costs Outweigh Benefits				
Inconvenience	27	24	20	18
Fear of Revenge	5	3	3	2
Concern with Attitude of Police or Courts	9	8	6	5
Personal Reasons				
Protect Offender	7	5	4	4
Personal Matter	15	10	6	7
Reported to Another Official	10	9	8	8

Percentages do not add to 100% since respondents could cite more than one reason for failure to report any one incident.

Proportion Aware of and Participating in Community Crime Prevention Programs

Seven Cities

		Neighbourhood Watch	Operation Identification		Block Parents
		Aware	Aware	Participating	Aware
Elderly	Victims	35	49	19	65
	Non-Victims	44	34	12	57
Non-Elderly	Victims	47	69	18	79
	Non-Victims	41	30	14	63

Conclusions

Elderly people, relative to others in urban centres in Canada, are rarely the victims of the types of crimes measured by the survey. It appears, however, that the consequences of victimization are more severe for elderly than they are for younger people. For example, the financial loss and injury resulting from the victimization experience are more severe for elderly people than for people in any other age group. There are also preliminary indications that the emotional consequences of criminal victimization are especially severe for elderly people.

The data are consistent with those from other countries in showing that, although rarely victimized, elderly people were more fearful of crime than any other members of society. That fear of crime is apparently not linked to actual risk of victimization has been the subject of several studies which have also attempted to demonstrate the consequences of this fear on individual elderly people and on communities in general. Though still inconclusive, the findings suggest that for many elderly people, fear of crime results in a reduction of social activities and in social withdrawal. Undoubtedly, this isolation

compounds the problem by reducing social support networks which can themselves alleviate fear of crime and assist elderly people in coping with the consequences of crime when it does occur. Recognizing this, some major cities in the U.S. have launched programs designed to reduce fear of crime among their citizens and to encourage participation in community crime prevention programs.

Elderly Canadians were less likely than the young to have heard of, and to have participated in, community crime prevention programs. Given the high regard in which the police are held by elderly people, it seems clear that police could play a central role in informing elderly citizens of community crime prevention efforts and in encouraging their active participation in programs.

The survey has also identified specific areas where detailed information is lacking. We do not know, for example, the extent of fear or perceptions of vulnerability related to incidents not measured by the survey but to which the elderly are apparently frequently exposed. These include fraud and offences occurring within institutions for elderly people. Nor do we know the effect of media reporting of crime and their portrayal of elderly victims of crime. More generally, a fuller understanding requires multi-disciplinary research incorporating the concerns of criminal justice practitioners and agencies concerned with the physical and emotional well-being of elderly Canadians.

Appendix 1

About the Canadian Urban Victimization Survey

Early in 1982 the Ministry of the Solicitor General, with the assistance of Statistics Canada, conducted a victimization survey in seven major urban centres: Greater Vancouver, Edmonton, Winnipeg, Toronto, Montreal, Halifax-Dartmouth and St. John's. A random sample of 61,000 residents 16 years of age or older were asked about their perceptions of crime and the criminal justice system, their experience of certain crimes, and the impact which criminal victimization may have had upon them.

Because of the relatively low incidence in any one year of some types of crimes included in the survey, very large samples are required to ensure that enough cases are "caught" to be statistically representative of all actual cases in the community under study. Sample sizes ranged from 6,910 in one city to 9,563 in another, with more than 61,000 telephone interviews completed by Statistics Canada interviewers overall. Telephone interviews were used because the cost of interviewing in person for such a large survey was prohibitive. Careful pretests in Edmonton, Hamilton and Greater Vancouver had proven that reliable data could be obtained through telephone interviews.

To maximize reliability of recall, respondents were asked to report on only those incidents which had occurred between January 1 and December 31, 1981. On the basis of these interviews, statistical estimates were made for the general population 16 and over in the seven cities. These statistically derived estimates for the population are used throughout this bulletin.

Victimization surveys can provide information about most, but not all types of crimes that are of major concern to the general public. Crimes such as murder or kidnapping cannot be uncovered using survey techniques, and were therefore excluded. "Victimless" crimes and crimes committed against commercial establishments were also excluded from this survey.

The eight categories of crimes included in this survey are: sexual assault, robbery, assault, break and enter, motor vehicle theft, theft of household property, theft of personal property and vandalism.

Appendix 2

Definitions and Limitations

The eight categories of crimes included in this survey are: sexual assault, robbery, assault, break and entry, motor vehicle theft, theft of household property, theft of personal property and vandalism. These offences are ranked in descending order of seriousness.

1. Sexual assault includes rape, attempted rape, molesting or attempted molestation, and is considered the most serious crime.
2. Robbery occurs if something is taken and the offender has a weapon or there is a threat or an attack. The presence of a weapon is assumed to imply a threat. Attempted robberies are also included in this offence category.
3. Assault involves the presence of a weapon or an attack or threat. Assault incidents may range from face-to-face verbal threats to an attack with extensive injuries.
4. Break and entry occurs if a dwelling is entered by someone who has no right to be there. "No right to be there" differentiates, for example, between a workman who is in a dwelling with the permission of the owner and steals something, and someone illegally entering the dwelling to take property. The latter would be classified as a break and enter as are attempts to enter a dwelling if there is some evidence of force or knowledge of how the person tried to get in.
5. Motor vehicle theft involves the theft or attempted theft of a car, truck, van, motorcycle or other motor vehicle.
6. Theft or attempted theft of household property.
7. Theft or attempted theft of money or other personal property (not household property).
8. Vandalism occurs if property is damaged but not taken.

Incidents which involved the commission of several different criminal acts appear in the tables only once, according to the most serious component of the event. Thus for example, if sexual assault, theft of money and vandalism all occurred at the same time, the incident would be classified in these tables as sexual assault. An incident would be classified as vandalism (least serious on the hierarchy) only if no other crime which is higher on the seriousness scale occurred at the same time.

The **Canadian Urban Victimization Survey Bulletin** is produced by the Research and Statistics Group and the Communications Group, Programs Branch, Ministry Secretariat, under the authority of the Hon. Perrin Beatty, P.C., M.P., Solicitor General of Canada. It is available free from the Communications Group, Programs Branch, Solicitor General Canada, 340 Laurier Avenue West, Ottawa, Ontario K1A 0P8.

© Minister of Supply and Services Canada 1985

Cat. No. JS42-18/6-1985

ISBN 0-662-52812-3

Solliciteur général Canada
Solicitor General Canada

Canada

LE SONDAGE CANADIEN SUR LA VICTIMISATION EN MILIEU URBAIN

La victimisation des personnes âgées au Canada

Bulletin 6

LA VICTIMISATION DES PERSONNES ÂGÉES AU CANADA

Statistique Canada rapporte qu'au cours de la décennie s'étendant de 1971 à 1981, le nombre de personnes âgées* par rapport à l'ensemble de la population canadienne a augmenté d'environ 35%, alors que l'ensemble de la population a augmenté de 13% et que le nombre d'enfants a diminué de 14%. En 1971, il y avait 1,7 million de personnes âgées, représentant 8% de la population. En 1981, le nombre de personnes âgées était passé à 2,4 millions, ou 9,7% de la population. Les projections démographiques indiquent que d'ici l'an 2000, il y aura environ 4 millions de personnes âgées, représentant 11% de la population. Lorsque les Canadiens nés lors de l'explosion démographique de l'après-guerre atteindront l'âge de 65 ans—vers 2031 —ce pourcentage, estime-t-on, aura presque doublé, pour atteindre 21%, soit 6 millions de personnes âgées.

Compte tenu de ces projections, il n'est pas surprenant que les planificateurs, les définisseurs de politiques, les chercheurs, les universitaires et les praticiens du secteur des services sociaux accordent une plus grande attention aux personnes âgées au Canada. De plus, dans le cadre de cette nouvelle prise de conscience des besoins des personnes âgées, la victimisation de ces dernières est devenue un grand sujet de préoccupation pour les chercheurs et les définisseurs de politiques du système de justice pénale.

Les résultats du Sondage canadien sur la victimisation en milieu urbain, dont il est fait état dans le présent bulletin, permettent de décrire la fréquence de la victimisation des personnes âgées, la nature et les conséquences de cette victimisation et les attitudes et les préoccupations des personnes âgées au Canada concernant la criminalité.

Avant de présenter l'analyse, précisons d'abord quelques points. Les estimations statistiques fondées sur les données du Sondage canadien sur la victimisation en milieu urbain ne se rapportent qu'aux personnes habitant dans les sept villes où a été effectué le sondage et à celles vivant à l'extérieur d'établissements comme les foyers pour personnes âgées. Statistique Canada rapporte que 8% des personnes âgées habitent dans ce genre de résidences collectives et que 30% vivent dans de petites villes ou dans des régions rurales. Ces populations n'étaient pas comprises dans le sondage. Enfin, le sondage visait uniquement à déterminer l'ampleur de la victimisation *criminelle* des personnes âgées au Canada. La discussion qui suit ne porte donc pas sur l'exploitation financière, psychologique et sociale dont il est souvent question dans les études de gérontologie.

On trouvera aux Annexes 1 et 2 plus de détails sur le sondage, ainsi que des définitions complètes des huit catégories d'infractions.

* L'expression «personnes âgées» est ambiguë: il est évident que l'âge et le processus de vieillissement n'affectent pas tout le monde de la même façon et n'entraînent pas les mêmes conséquences sociales et physiques pour tous. Pour les besoins de la présente analyse, l'expression «les personnes âgées au Canada» désigne les personnes de 65 ans et plus.

Fréquence de la victimisation

Au cours de l'année 1981, on a enregistré dans les sept villes étudiées 702 000 incidents à caractère personnel contre des personnes de 16 ans et plus (agression sexuelle, vol qualifié, voies de fait et vol de biens personnels) et 898 100 incidents contre les biens domestiques (introduction par effraction, vol d'un véhicule motorisé, vol de biens domestiques et vandalisme). Les données révèlent une brusque diminution en fonction de l'âge de la victime dans les taux des incidents à caractère personnel et violent: les personnes âgées ont été victimes de moins de 2% de toutes les victimisations personnelles, alors que le plus jeune groupe d'âge (de 16 à 24 ans) a été victime de près de la moitié de ces incidents.

Malgré les idées qui ont cours habituellement sur la fréquence de la victimisation des personnes âgées, les résultats du sondage concordent avec ceux des sondages anglais et américains sur la victimisation pour démontrer que les personnes âgées ont été assez rarement victimes d'actes criminels. Les incidents à caractère violent et personnel contre des personnes âgées représentaient environ un

Secrétariat du Ministère/
Direction des programmes

1985

Taux des incidents selon l'âge — Sept villes

Taux par 1,000 habitants

Type d'incident	16-24	25-39	40-64	65 ans ou plus	Tous les groupes d'âge
Agression sexuelle	9	3	1*	**	3,5
Vol qualifié	21	9	5	4	10
Voies de fait	123	62	20	8	57
Tous les indidents avec violence	154	74	25	12	70
Vols de biens personnels	134	73	38	13	70
Tous les incidents à caractère personnel	288	147	63	25	141

* Comme les nombres réels étaient peu élevés (11 à 20), l'interprétation de ce taux doit être faite avec prudence.

** Les nombres réels étaient trop peu élevés pour nous permettre d'établir, pour l'ensemble de la population, des estimations statistiquement fiables.

sixième de l'ensemble de ceux qui ont été commis contre les résidants adultes des sept villes étudiées. Les personnes de 16 à 24 ans, qui constituent le groupe présentant le risque le plus élevé, étaient douze fois plus susceptibles que les personnes âgées d'être victimes d'un incident à caractère personnel (tableau 1).

Comme pour les autres groupes d'âge, les hommes âgés couraient environ trois fois plus de risques d'être victimes de vols qualifiés et de voies de fait que les femmes âgées. Par ailleurs, les femmes âgées étaient bien plus susceptibles que les hommes âgés d'être victimes de vol de biens personnels: on a en effet relevé 18 vols par 1 000 femmes âgées, comparativement à 7 vols par 1 000 hommes âgés.

Bien que le présent bulletin porte surtout sur les infractions à caractère personnel commises contre les personnes âgées, ces dernières sont aussi victimes d'infractions contre des biens domestiques. Les données du sondage nous permettent d'estimer que 43 600 résidants âgés—soit environ 10 % des personnes âgées des sept centres urbains—ont été victimes d'une introduction par effraction, de vol d'un véhicule motorisé, ou de vandalisme. Ces types de victimisation seront examinés en détail dans un prochain Bulletin qui portera sur les crimes commis contre les biens domestiques.

Il va de soi que l'un des principaux facteurs expliquant les faibles taux de victimisation des personnes âgées est qu'elles s'exposent moins aux situations présentant des risques élevés, comme c'est le cas des activités qui se déroulent en soirée hors du foyer. Comparativement aux personnes plus jeunes, les personnes âgées ne sortent pas très souvent. Seulement 10% ont déclaré avoir plus de vingt activités en soirée, hors du foyer, chaque mois, comparativement à environ 45% des personnes ayant entre 25 et 39 ans et 70% des moins de 25 ans. Le fait que les personnes âgées soient moins exposées aux risques est probablement attribuable en partie au mode de vie associé à leur situation professionnelle et matrimoniale. Un grand nombre de «personnes au foyer» et de personnes retraitées passent une bonne partie de leur temps à la maison et ne sont donc pas exposées au genre de situations où des crimes avec violence se produisent; en outre, leur présence à la maison peut avoir un effet dissuasif sur les infracteurs éventuels. Environ 90% des personnes âgées interrogées étaient des personnes retraitées ou des «personnes au foyer» et elles avaient été moins souvent victimes que les autres personnes âgées au Canada. De même, les personnes mariées, les veufs et les veuves ont été moins souvent victimes d'actes criminels que les personnes qui étaient séparées de leur conjoint.

On ne peut entièrement expliquer le faible risque de victimisation des personnes âgées par le fait qu'elles sortent moins souvent. Les données démontrent que même les personnes âgées qui sortaient fréquemment étaient moins susceptibles d'être victimes d'actes criminels que les personnes plus jeunes (voir le tableau 2).

Il est évident que la nature de l'activité en soirée constitue un facteur important dans l'estimation du degré d'exposition au risque. Les données révèlent que les personnes âgées étaient moins susceptibles de fréquenter les endroits où les risques sont élevés, par exemple les bars, mais que lorsqu'elles le faisaient, elles risquaient autant d'être victimes de vol de biens personnels que les personnes plus jeunes et étaient plus susceptibles que les autres d'être victimes de vol qualifié.

Les répercussions de la victimisation

Les taux relativement faibles des infractions contre les personnes âgées ne devraient cependant pas nous amener à minimiser le problème. Les per-

Taux des infractions avec violence selon l'âge et le nombre mensuel moyen d'activités en soirée, hors du foyer — Sept villes

Taux par 1,000 habitants

	Activités en soirée			
Âge	0-9	10-19	20-29	30 et plus
16-24	86	92	122	206
25-39	35	57	71	122
40-64	20	21	29	47
65 ou plus	10	13	22	**

** Les nombres réels étaient trop peu élevés pour nous permettre d'établir, pour l'ensemble de la population, des estimations statistiquement fiables.

Perte en tant que pourcentage du revenu du ménage pour tous les incidents

Sept villes

Groupe d'âge	Revenu moyen du ménage	Perte brute moyenne en dollars en tant que % du revenu	Récupération moyenne en dollars en tant que % du revenu	Perte moyenne nette en dollars en tant que % du revenu
16-24	25 200	0,8	0,4	0,4
25-39	27 300	1,4	0,7	0,7
40-64	26 000	1,5	0,7	0,7
65 ou plus	12 600	2,5	1,1	1,4

sonnes âgées étaient plus susceptibles que les autres groupes d'âge d'être victimes d'actes graves, c'est-à-dire que le rapport entre les infractions plus graves et les infractions moins graves était plus élevé pour les personnes âgées que pour les personnes plus jeunes. Le rapport entre les vols qualifiés et les vols de biens personnels, par exemple, était de 30 : 100 pour les personnes âgées et seulement de 15 : 100 pour les autres groupes d'âge (l'annexe 2 donne l'ordre de gravité des infractions).

De plus, même si les victimes âgées n'étaient pas plus susceptibles que les victimes plus jeunes de subir des blessures par suite de leur victimisation, les conséquences de leurs blessures étaient en général plus graves. Par exemple, les victimes âgées qui étaient blessées étaient deux fois plus susceptibles que les victimes plus jeunes d'avoir besoin de soins médicaux ou dentaires.

Les répercussions financières de la victimisation étaient également plus graves pour les personnes âgées que pour tout autre groupe d'âge (tableau 3). La perte moyenne nette en dollars n'était pas plus élevée pour les personnes âgées que pour les autres, mais à cause de leurs revenus annuels relativement faibles, la perte subie, en tant que pourcentage de leur revenu, était plus de deux fois plus élevée que pour les victimes plus jeunes.

GRAPHIQUE 1

PROPORTION DES PERSONNES QUI NE SE SENTENT PAS EN SÉCURITÉ[1] LORSQU'ELLES MARCHENT SEULES LA NUIT DANS LEUR QUARTIER — SELON L'ÂGE, LE SEXE ET LE TYPE D'INFRACTION SUBIE AU COURS DE L'ANNÉE DU SONDAGE

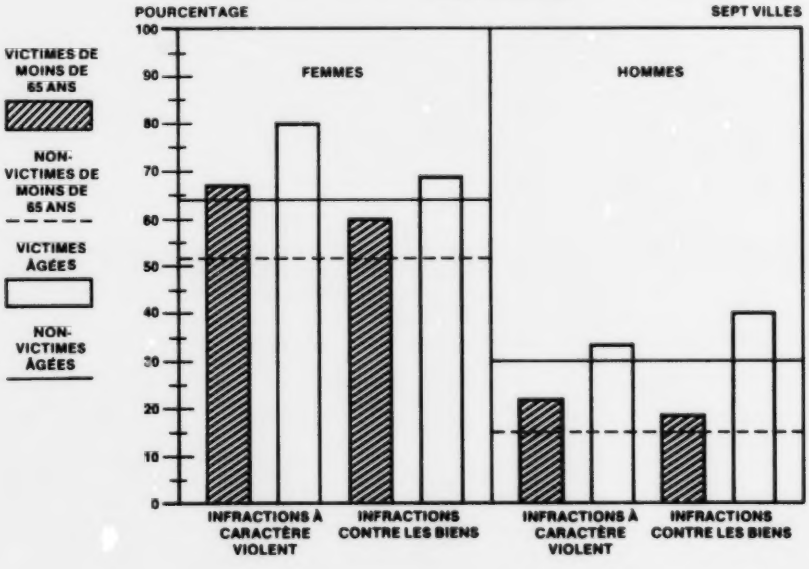

[1] Comprend les catégories «une certaine insécurité» et «une très grande insécurité».

La peur du crime

On constate toujours dans les sondages portant sur ce sujet que malgré des taux assez faibles de victimisation, les femmes et les personnes âgées expriment plus souvent leur peur du crime que les hommes et les personnes plus jeunes. Dans le Sondage canadien sur la victimisation en milieu urbain, la peur du crime était mesurée par la question suivante: «Vous sentez-vous en sécurité quand vous marchez seul(e) dans votre quartier, ou vous sentiriez-vous en sécurité si vous y marchiez seul(e) une fois la nuit tombée? une très grande sécurité, une sécurité raisonnable, une certaine insécurité ou une très grande insécurité.» Les données du sondage révèlent que les femmes étaient plus susceptibles d'être craintives que les hommes, les personnes âgées davantage que les personnes plus jeunes, les victimes en général et les victimes d'actes à caractère violent en particulier plus que les non-victimes ou que les victimes d'infractions contre les biens. Le groupe le plus susceptible d'être craintif était celui des femmes âgées qui avaient récemment été victimes d'actes criminels, surtout lorsqu'il s'agissait d'infractions à caractère violent (graphique 1).

Les trois principaux facteurs qui, selon les chercheurs, expliqueraient la peur accrue du crime exprimée par les personnes âgées sont leur perception globale de la criminalité comme problème social, leur expérience directe du crime et leur sentiment général de vulnérabilité.

Étant donné leur crainte relativement forte du crime, on pourrait s'attendre à ce que les personnes âgées soient plus susceptibles que les autres de croire que la criminalité est un problème social grave et que le taux de criminalité est élevé et à la hausse. Cependant, les résultats du sondage révèlent que la peur du crime, chez les personnes âgées, ne découle pas simplement de leur perception globale de la criminalité.

Les répondants âgés n'étaient pas excessivement préoccupés par cette dernière et leur perception du taux de criminalité dans leur quartier n'était pas «déraisonnable» comparativement aux impressions des autres répondants. Ils n'étaient pas plus portés que les personnes plus jeunes à croire que le crime constituait un problème grave ou que le taux de criminalité était élevé et à la hausse dans leur quartier. Comme les résidants plus jeunes, les résidants âgés des centres urbains croyaient que le taux de criminalité dans leur quartier était plus faible que dans le reste de la ville. Toutes les catégories de répondants estimaient que le taux de criminalité dans leur quartier était assez faible et stable et que le taux de criminalité augmentait dans l'ensemble de la ville.

L'expérience directe et récente du crime (une victimisation au cours de l'année sur laquelle portait le sondage), rendait les hommes et les femmes âgés plus susceptibles de craindre pour leur sécurité personnelle. Cependant, cette plus grande peur était semblable pour les victimes de tout âge, ce qui laisse entendre que l'expérience directe crime, telle que mesurée par l'expérience de victimisations récentes, ne contribue que de façon mineure à la plus grande peur du crime exprimée par les personnes âgées.

Le sondage mesurait aussi l'expérience directe du crime en demandant aux répondants s'ils avaient été victimes d'actes criminels graves avant l'année étudiée. Contrairement à ce qu'on aurait pu prévoir, selon leurs déclarations, les répondants âgés ne semblaient pas avoir été plus souvent victimes d'actes criminels que les personnes des autres groupes d'âge, ce qui laisse entendre que les incidents moins graves étaient oubliés avec le temps. Les répondants faisaient état d'expériences antérieures reliées à des actes criminels «assez graves» pour rester présents à leur mémoire. Les données indiquent que les effets traumatisants de ces crimes pouvaient être plus prononcés et de plus longue durée chez les femmes que chez les hommes (graphique 2). Même si les femmes âgées étaient toujours plus susceptibles que les femmes plus jeunes d'exprimer leur crainte pour leur sécurité personnelle, les données laissent entendre que les effets d'un acte criminel antérieur étaient particulièrement prononcés pour les femmes âgées; en effet, près des trois quarts des femmes âgées qui avaient déclaré avoir été victimes antérieurement d'actes criminels exprimaient aussi la peur de marcher seules le soir.

Dans le cas des personnes âgées qui avaient été victimes d'actes criminels avant l'année sur laquelle portait le sondage, on constate que le type d'incident influe grandement sur leur peur de marcher seules la nuit dans leur quartier. L'élément déterminant semble être le fait qu'elles aient été attaquées ou non. Neuf femmes âgées sur dix et cinq hommes âgés sur dix qui avaient été assaillis et avaient subi des pertes de biens craignaient pour leur sécurité personnelle. Les personnes qui avaient été assaillies, mais qui n'avaient pas subi en même temps de pertes de biens étaient un peu moins portées à être craintives, les pourcentages étant 80% pour les femmes et 35% pour les hommes. Les personnes qui n'avaient subi que des dommages ou des pertes de biens étaient celles qui étaient les moins susceptibles d'être effrayées, soit 70% des femmes et 30% des hommes. Les personnes âgées n'étaient pas les seules à exprimer davantage de craintes à la suite d'infractions à caractère violent. Ces mêmes tendances sont aussi évidentes pour les femmes de 40 ans et plus et pour les hommes de 50 ans et plus, mais pas pour les victimes plus jeunes.

La crainte pour la sécurité personnelle ne peut s'expliquer entièrement par une expérience directe du crime. De nombreuses personnes âgées qui ont avoué avoir peur du crime n'avaient pas été victimes d'actes criminels. Les recherches effectuées dans ce domaine laissent entendre que la peur pourrait être liée à la vulnérabilité sociale et physique, tant réelle que perçue, de certains segments de la population. Les personnes âgées en général et surtout les femmes âgées sont peut-être plus craintives parce qu'elles sont, ou se croient, particulièrement vulnérables et pensent que le fait d'être victimes d'un acte criminel aurait pour elles des conséquences très graves.

Par exemple, quel que soit leur âge, les personnes retraitées ou les «personnes au foyer» étaient plus susceptibles que les autres de craindre pour leur sécurité personnelle (tableau 4). C'est peut-être que l'isolement des réseaux sociaux liés aux activités normales de travail augmente le sentiment de vulnérabilité et, par conséquent, la peur du

GRAPHIQUE 2

PROPORTION DES PERSONNES QUI NE SE SENTENT PAS EN SÉCURITÉ[1] LORSQU'ELLES MARCHENT SEULES LA NUIT DANS LEUR QUARTIER — SELON L'ÂGE, LE SEXE ET LE FAIT QU'ELLES ONT ÉTÉ OU NON VICTIMES ANTÉRIEUREMENT AU SONDAGE

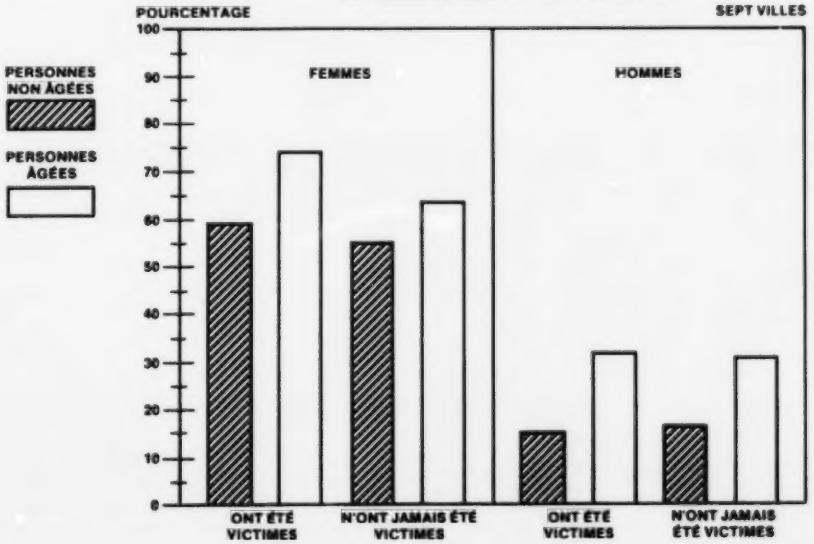

[1] Comprend les catégories «une certaine insécurité» et «une très grande insécurité».

Proportion des personnes qui ne se sentent pas en sécurité[1] lorsqu'elles marchent seules la nuit dans leur quartier, selon l'âge, le sexe et l'occupation

Sept villes

Occupation	Femmes		Hommes	
	Moins de 65 ans	65 ans et plus	Moins de 65 ans	65 ans et plus
Travailleur(se)	54	53	17	22
À la recherche d'un emploi	57	••	23	••
Étudiant(e)	52	••	12	••
Retraité(e)	69	66	28	32
À la maison	59	64	45	••

[1] Comprend les catégories «une certaine insécurité» et «une très grande insécurité».

•• Les nombres réels étaient trop peu élevés pour nous permettre d'établir, pour l'ensemble de la population, des estimations statistiquement fiables.

Proportion des personnes qui ne se sentent pas en sécurité[1] lorsqu'elles marchent seules la nuit dans leur quartier, selon l'âge, le sexe et l'état civil

Sept villes

État civil	Femmes		Hommes	
	Moins de 65 ans	65 ans et plus	Moins de 65 ans	65 ans et plus
Célibataire	54	64	14	34
Marié(e) / vivant en union libre	56	65	18	30
Veuf, veuve	60	65	25	36
Separé (e)	56	67	20	39
Divorcé (e)	57	58	18	37

[1] Comprend les catégories «une certaine insécurité» et «une très grande insécurité».

Proportion des personnes qui ne se sentent pas en sécurité 1 lorsqu'elles marchent seules la nuit dans leur quartier, selon l'âge, le sexe et le mode de vie

Sept villes

Mode de vie	Femmes		Hommes	
	Moins de 65 ans	65 ans et plus	Moins de 65 ans	65 ans et plus
Vivant seul (e)	56	67	16	40
Vivant avec d'autres adultes[2]	55	64	17	29

[1] Comprend les catégories «une certaine insécurité» et «une très grande insécurité».

[2] Le sondage ne s'intéressait qu'aux personnes de 16 ans et plus vivant dans le même domicile.

crime. Étant donné qu'environ 75% des hommes âgés et 90% des femmes âgées étaient à la retraite, ils étaient donc plus susceptibles que les personnes plus jeunes de craindre pour leur sécurité personnelle. De même, la perte d'un conjoint augmentait généralement le sentiment de crainte. Les veufs et les veuves étaient plus susceptibles d'être craintifs que les personnes encore mariées ou qui ne l'avaient jamais été (tableau 5). De plus, les personnes âgées vivant seules étaient en général plus portées à craindre pour leur sécurité personnelle que celles qui habitaient avec d'autres adultes (tableau 6). Même si les personnes les plus craintives étaient les femmes âgées, en particulier celles qui vivaient seules, il était aussi évident que les hommes âgés vivant seuls étaient bien plus portés à être craintifs que les autres hommes.

Plus les personnes âgées s'adonnaient à des activités en soirée hors du foyer, moins elles étaient portées à craindre pour leur sécurité personnelle. Comme le démontre le tableau 7, c'est chez les femmes que les différences entre les personnes âgées et les plus jeunes sont les plus frappantes. Les femmes âgées qui consacraient 20 soirées ou plus, chaque mois, à des activités hors du foyer étaient en fait *moins* susceptibles que les femmes plus jeunes de craindre pour leur sécurité personnelle. Une recherche plus approfondie est nécessaire pour déterminer si les personnes âgées sortaient davantage parce qu'elles étaient moins craintives ou si elles étaient moins craintives parce qu'elles sortaient davantage. Ces données sont cependant comparables à celles du BCS (British Crime Survey), en ce qu'elles soulignent le rapport qui existe entre la peur du crime et le nombre limité des activités en soirée, hors du foyer. Selon le BCS, bien que les personnes qui ne sortaient pas le soir aient été davantage portées à être craintives, peu d'entre elles ont cité la peur du crime comme raison pour ne pas sortir.

Il semble que les facteurs qui réduisent les risques de victimisation, en rendant les personnes moins susceptibles de se trouver dans des situations dangereuses, soient les mêmes que ceux qui augmentent la peur du crime. Le fait de quitter le marché du travail et de ne sortir que rarement le soir peut en effet réduire les risques de victimisation, mais aussi restreindre les réseaux sociaux sur lesquels on peut s'appuyer. Les données du sondage confirment donc la relation qui existe entre l'isole-

Proportion des personnes qui ne se sentent pas en sécurité[1] lorsqu'elles marchent seules la nuit dans leur quartier, selon l'âge, le sexe et le nombre mensuel moyen d'activités en soirée, hors du foyer

Sept villes

Activités en soirée	Femmes		Hommes	
	Moins de 65 ans	65 ans et plus	Moins de 65 ans	65 ans et plus
1-9	61	68	23	38
10-19	55	59	17	25
20-29	53	44	16	24
30 ou plus	51	30	14	20

[1] Comprend les catégories «une certaine insécurité» et «une très grande insécurité».

Proportion des victimes et des non-victimes qui ont attribué à la police une cote favorable, selon l'âge

Sept villes

Aspects du rendement de la police	16-24		25-39		40-64		65 ans ou plus	
	Victime	Non-Victime	Victime	Non-Victime	Victime	Non-Victime	Victime	Non-Victime
Application de la loi	47	54	50	58	61	66	65	70
Promptitude à répondre aux appels	40	42	48	47	58	56	66	58
Accessibilité	51	54	61	61	72	69	75	67
Information sur la prévention du crime	36	37	38	42	43	46	45	46

Proportion des victimes âgées satisfaites de la façon dont la police s'est occupée de leur cas[1]

Sept villes

Type d'infraction	Aspects du rendement de la police			
	Promptitude	Politesse	Information des victimes	Rendement général
Infractions avec violence	74	78	67*	63*
Vols de biens personnels	77	76	66	73
Infractions contre les biens domestiques	83	85	66	71

[1] Les catégories de réponses possibles étaient «bonne», «moyenne» et «pauvre».

* Comme les nombres réels étaient peu élevés (11 à 20), l'interprétation de ces données doit être faite avec prudence.

ment social, ou le «désengagement», et la peur du crime. Il semble que les personnes âgées diminuent leurs activités par crainte du crime; elles participent nettement moins aux activités en soirée que les représentants des autres groupes d'âge. Ce retrait ou cet isolement, qu'il découle de la crainte du crime ou d'autres facteurs liés au vieillissement, risque à son tour de faire augmenter le sentiment de vulnérabilité et de peur que connaissent les personnes âgées.

Conscients du lien complexe et important qui existe entre la peur du crime et la vie sociale et économique des collectivités, des groupes du Royaume-Uni et des États-Unis ont mis sur pied des programmes expérimentaux visant à réduire la peur du crime dans la population. Les résultats de ces programmes contribueront à nous faire mieux comprendre le phénomène de la peur et pourraient faciliter l'élaboration de politiques et de programmes au Canada.

Attitudes à l'égard de la police

Les Canadiens des sept villes ont estimé que leur police locale faisait du bon travail. Comme le démontre le tableau 8, cette appréciation favorable augmentait en fonction de l'âge, tant chez les répondants qui avaient été victimes au cours de l'année sur laquelle portait le sondage que chez les autres. Les personnes âgées ont attribué des cotes élevées à la police en ce qui concerne l'accessibilité, la promptitude à répondre aux appels et l'application de la loi en général. Cependant, tout comme les répondants des autres groupes d'âge, elles n'étaient pas très satisfaites du travail accompli par la police en matière d'information sur la prévention du crime.

Le sondage a également permis de recueillir les impressions des victimes sur la façon dont la police s'est occupée de leur cas. Les personnes âgées victimes d'infractions avec violence contre la personne (agression sexuelle, vol qualifié et voies de fait) ont eu une impression favorable du travail accompli par la police dans leur cas particulier. Les trois quarts environ ont déclaré que les policiers avaient répondu rapidement à leur appel et qu'ils s'étaient montrés polis, alors que les deux tiers ont dit avoir été bien informés des progrès accomplis pendant l'enquête (tableau 9). Les personnes âgées victimes de vols de biens personnels ou d'infractions contre les biens domestiques ont attribué des cotes encore plus favorables à ces aspects du rendement de la police. Cependant, un tiers des personnes âgées victimes d'agressions et environ un quart des victimes d'infractions contre les biens ont déclaré ne pas avoir été tenues au courant des progrès accomplis dans leur dossier. Ces témoignages indiquent donc une faiblesse qu'il serait relativement facile de corriger dans la façon dont notre système de justice

GRAPHIQUE 3

PROPORTION DES INCIDENTS SIGNALÉS À LA POLICE, SELON L'ÂGE DES VICTIMES ET LE TYPE D'INFRACTION

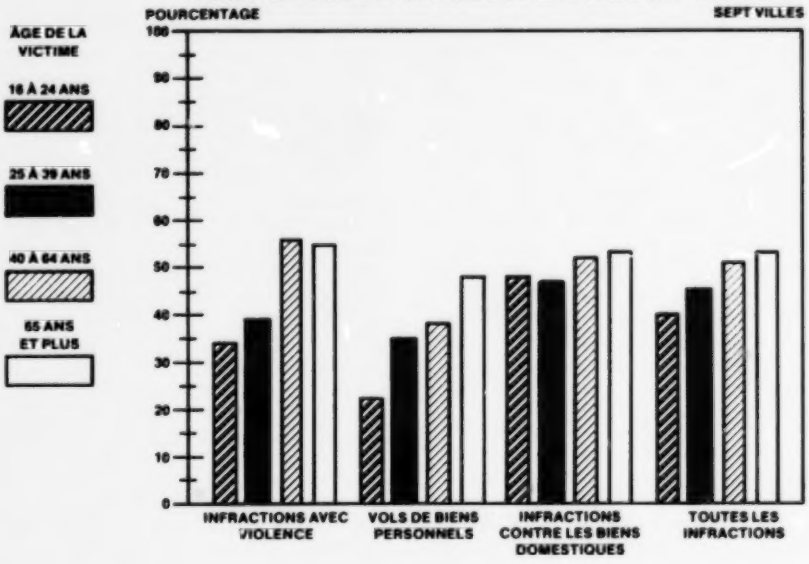

pénale traite les personnes âgées victimes d'infractions criminelles. D'autre part, puisque les personnes âgées vivant en milieu urbain ont une très bonne opinion de la police, celle-ci pourrait sans doute jouer un rôle-clé dans l'amélioration des services fournis par le système de justice pénale aux personnes âgées.

Crimes signalés et non signalés

L'attitude favorable des personnes âgées à l'égard de la police se manifeste aussi dans leur tendance à signaler davantage les crimes. Pour tous les types de crimes, le nombre d'incidents signalés augmentait suivant l'âge des victimes: 40% des incidents étaient signalés par les victimes de moins de 25 ans, contre 53% si les victimes avaient 65 ans et plus (graphique 3). Les motifs invoqués par les victimes âgées pour ne pas avoir signalé les incidents à la police sont très analogues à ceux qu'ont donnés les victimes plus jeunes: elles ne voyaient pas l'avantage de le faire, surtout parce que les faits ne leur semblaient pas assez importants (67%) ou encore parce qu'elles croyaient que la police ne pourrait rien faire (60%).

Les victimes âgées étaient un peu moins portées que les plus jeunes à considérer les dangers ou ce qu'il en coûte de signaler une victimisation comme des facteurs importants dans leur décision d'alerter ou non la police (tableau 10). Elles étaient moins susceptibles que les victimes plus jeunes de signaler qu'elles craignaient des représailles de la part du malfaiteur, qu'elles ne voulaient pas causer d'ennuis au malfaiteur, qu'elles trouvaient le moment inopportun pour signaler l'incident, qu'elles considéraient qu'il s'agissait d'une question personnelle ou encore qu'elles craignaient l'attitude de la police ou des tribunaux.

Prévention de la victimisation

Les données fournies par le sondage sur la victimisation peuvent aider à déterminer les moyens par lesquels les gens tentent de se protéger et de protéger leurs biens. Il est important d'établir une distinction entre la prévention de la victimisation et la prévention du crime. Le terme «prévention de la victimisation» désigne la façon dont une personne modifie ses activités, par exemple, pour réduire la mesure dans laquelle elle pourrait être considérée comme une «cible» favorable ou encore pour éviter de se placer dans des situations présentant des risques. Quant aux techniques de prévention du crime, elles ont pour but de réduire la criminalité et par conséquent les risques de victimisation pour tous les membres de la collectivité. Quoique chacune de ces approches ait sa valeur, toutes deux, poussées à l'extrême, peuvent avoir de graves conséquences. Ainsi, pour éviter d'être victimes d'actes criminels, beaucoup de personnes âgées peuvent en venir à se retirer de la vie publique.

Les données recueillies viennent s'ajouter à une documentation abon-

Motifs invoqués pour ne pas avoir signalé les incidents à la police, selon l'âge des victimes

Sept villes

Motifs	16-24	25-39	40-64	65 ans ou plus
	Pourcentage des incidents non signalés			
Aucun avantage perçu				
Pas assez d'importance	68	67	67	67
La police ne pouvait rien faire	61	64	61	60
Rien de volé / Objets récupérés	21	20	18	21
Les inconvénients l'emportent sur les avantages				
Moment inopportun	27	24	20	18
Crainte de représailles	5	3	3	2
Crainte concernant l'attitude de la police ou des tribunaux	9	8	8	5
Raisons personnelles				
Protéger l'infracteur	7	6	4	4
Question personnelle	15	10	6	7
Cas signalé à une autre autorité	10	9	8	8

Les pourcentages ne donnent pas 100%, car les répondants pouvaient fournir plus d'un motif pour ne pas avoir signalé l'incident.

dante sur le «désengagement» des personnes âgées par rapport aux institutions comme le secteur du travail, la famille ou la vie sociale et les conséquences de ce désengagement sur leurs attitudes, leurs définitions et leur façon de se voir. Ce désengagement semble accroître la peur du crime qui, en retour, risque d'entraîner un isolement encore plus grand des réseaux sociaux qui pourraient contribuer à réduire les craintes des personnes âgées et à les aider en cas de victimisation.

Malgré leur plus grande peur du crime, les mesures personnelles que prennent les Canadiens de 65 ans et plus pour prévenir la victimisation diffèrent peu de celles que choisissent les plus jeunes. Même si les personnes de 65 ans et plus avaient modifié leurs habitudes dans le but de se protéger et de protéger leurs biens plus souvent que les jeunes, elles étaient plus susceptibles que ces derniers de n'avoir rien fait d'autre que de changer leurs serrures. Environ 20% de tous les répondants avaient fait de même, qu'ils aient ou non exprimé la crainte du crime.

En général, les Canadiens de 65 ans et plus étaient moins renseignés que les autres sur les programmes de prévention communautaire du crime (tableau 11) et étaient moins portés à y participer lorsqu'ils en avaient entendu parler. Parmi tous les groupes d'âge, les victimes étaient mieux renseignées sur les programmes de prévention du crime et y participaient en plus grand nombre que les non-victimes. Les personnes âgées les plus susceptibles d'avoir entendu parler de ces programmes et d'y avoir participé étaient celles qui avaient été victimes d'introduction par effraction ou de vol de biens domestiques.

Donc, malgré la crainte ressentie, une très faible proportion des personnes âgées était au courant des programmes communautaires de prévention du crime et y participait. En fait, celles qui étaient les plus craintives étaient les moins portées à prendre part à ces programmes. La peur ne semble pas motiver les personnes âgées à rechercher les programmes de prévention du crime et à y participer activement. Comme nous l'avons déjà mentionné, certaines personnes âgées étaient quelque peu insatisfaites du travail de la police en matière d'information sur la prévention du crime. Ces conclusions soulignent donc la nécessité de mettre au point des tactiques particulières pour informer les personnes âgées de l'existence des programmes de prévention du crime et pour obtenir leur participation.

Conclusions

Les personnes âgées, comparativement aux autres groupes d'âge en milieu urbain, au Canada, sont rarement victimes des types d'incidents qui faisaient l'objet du sondage. Il semble, toutefois, que les répercussions de la victimisation sont plus graves pour elles qu'elles ne le sont pour les personnes plus jeunes. Par exemple, chez les personnes âgées, les pertes financières ou les blessures découlant d'une victimisation sont plus durement ressenties que dans les autres groupes d'âge. De plus, certaines indications permettent déjà d'estimer comme particulièrement lourdes les conséquences émotives subies par les personnes âgées victimes d'infractions criminelles.

Les données recueillies concordent avec celles que l'on a obtenues dans d'autres pays pour démontrer que les personnes âgées, quoique rarement victimes d'infractions, craignent davantage le crime que tous les autres membres de la société. Le fait que cette peur du crime ne soit pas liée en apparence au risque réel de victimisation a fait l'objet de plusieurs études qui ont aussi tenté de démontrer les conséquences de cette peur, tant sur les personnes âgées que sur la société en général. Bien que toujours peu concluants, les résultats de ces études laissent entendre que pour bien des personnes âgées, la peur du crime entraîne une diminution des activités sociales et un retrait de la société. Cet isolement intensifie sans aucun doute le problème en limitant les rapports sociaux qui pourraient réduire cette peur du crime et aider les personnes âgées, le cas échéant, à faire face aux conséquences d'actes criminels. Conscientes de ce problème, certaines grandes villes américaines ont mis sur pied des programmes destinés à réduire la peur du crime chez les citoyens et à stimuler la participation aux programmes de prévention communautaire du crime.

Les personnes de 65 ans et plus étaient moins susceptibles que les jeunes d'être renseignées sur les programmes de prévention communautaire du crime et d'y avoir participé. Étant donné la très haute opinion des personnes âgées à l'égard de la police, il semble évident que cette dernière pourrait jouer un rôle-clé dans la sensibilisation de ces personnes aux programmes de prévention du crime et les encourager à y participer de façon active.

Le sondage a aussi fait ressortir des éléments sur lesquels on ne dispose pas d'informations suffisantes. Nous ne connaissons pas, par exemple, l'étendue de la peur ou de degré de vulnérabilité ressentis face à certains incidents qui n'ont pas été abordés dans le sondage, mais auxquels les personnes âgées sont, semble-t-il, souvent exposées. Il s'agit par exemple de la fraude et des infractions commises dans les établissements pour personnes âgées. Nous ne connaissons pas non plus l'effet que produisent les médias par leur façon de faire connaître les actes criminels et de présenter les personnes âgées qui en sont victimes. D'une manière générale, il faudrait, pour acquérir une connaissance plus complète de ce domaine, procéder à une recherche multidisciplinaire qui tiendrait compte des préoccupations des intervenants du système de justice pénale et des organismes soucieux d'asssurer le bien-être physique et émotif des personnes âgées au Canada.

Proportion des personnes au courant des programmes de prévention communautaire du crime et qui y participent Sept villes

		Surveillance de quartier- au courant	Opération Identification au courant	Opération Identification participent	Parents-Secours au courant
65 ans et plus	Victimes	35	49	19	65
	Non-victimes	44	34	12	57
moins de 65 ans	Victimes	47	69	18	79
	Non-victimes	41	30	14	63

Annexe 1

À propos du sondage sur la victimisation

Au début de 1982, le ministère du Solliciteur général, avec l'aide de Statistique Canada, a effectué un sondage sur la victimisation dans sept grands centres urbains: la région métropolitaine de Vancouver, Edmonton, Winnipeg, Toronto, Montréal, Halifax-Dartmouth et St. John's. On a demandé à 61 000 résidants de ces villes, âgés de 16 ans et plus qui formaient un échantillon aléatoire, comment ils percevaient la criminalité et le système de justice pénale, s'ils avaient été touchés personnellement par certains crimes et quelles répercussions les actes criminels avaient eues sur eux.

En raison de la faible fréquence, au cours d'une année donnée, de certains types d'actes criminels, on a besoin de très grands échantillons afin de pouvoir «saisir» un nombre suffisant de cas qui soient statistiquement représentatifs de tous les cas réels dans la collectivité à l'étude. La taille des échantillons allait de 6 910 personnes dans une ville à 9 563 dans une autre, et plus de 61 000 entrevues par téléphone ont été menées par les représentants de Statistique Canada. On a eu recours à des entrevues téléphoniques parce que les coûts d'un sondage aussi étendu auraient été prohibitifs si l'on avait appliqué les méthodes d'entrevue directe. Des prétests effectués avec soin à Edmonton, Hamilton et dans la région métropolitaine de Vancouver ont montré qu'il était possible d'obtenir des données fiables au moyen des entrevues téléphoniques.

Afin de maximiser la fiabilité des souvenirs évoqués, on a demandé aux répondants de ne faire état que des incidents qui s'étaient produits entre le 1er janvier et le 31 décembre 1981. D'après les résultats de ces entrevues, des estimations statistiques ont été établies pour l'ensemble des résidants âgés d'au moins 16 ans dans les sept villes. Ce sont ces estimations statistiques qui sont citées tout au long du présent bulletin.

Les sondages sur la victimisation fournissent des renseignements concernant non pas toutes les catégories de crimes, mais la plupart de celles qui préoccupent le plus le grand public. Certains crimes, comme le meurtre ou l'enlèvement, ne peuvent être exposés au moyen de techniques de sondage et se trouvent donc exclus. On a aussi exclu de ce sondage les crimes «sans victime» et les infractions contre les établissements commerciaux.

Les huit catégories de crimes visées par le présent sondage sont: l'agression sexuelle, le vol qualifié, les voies de fait, l'introduction par effraction, le vol de véhicules motorisés, le vol de biens domestiques, le vol de biens personnels et le vandalisme.

Annexe 2

Définitions et limitations

Les huit catégories de crimes visées par le présent sondage sont: l'agression sexuelle, le vol qualifié, les voies de fait, l'introduction par effraction, le vol de véhicules motorisés, le vol de biens domestiques, le vol de biens personnels et le vandalisme. Ces infractions sont classées par ordre de gravité.

1. L'agression sexuelle comprend le viol, la tentative de viol, l'attentat à la pudeur et la tentative d'attentat à la pudeur, et est considérée comme l'infraction la plus grave.
2. Le vol qualifié survient lorsque l'infracteur prend quelque chose, muni d'une arme, ou lorsqu'il y a, en même temps, menace ou agression. On tient pour acquis que la présence d'une arme implique une menace. Cette catégorie d'infraction comprend également les tentatives de vol qualifié.
3. Les voies de fait impliquent la présence d'une arme ou encore une agression ou une menace. Ces incidents peuvent aller des menaces verbales formulées face à face aux agressions causant des blessures graves.
4. Une introduction par effraction se produit lorsque quelqu'un entre dans un logement sans en avoir le droit. «Sans en avoir le droit» établit une distinction, par exemple, entre quelqu'un qui travaille dans un logement avec la permission du propriétaire et y vole quelque chose, et quelqu'un qui pénètre illégalement dans le logement afin d'y prendre des biens. Dans ce dernier cas, il s'agirait d'introduction par effraction, tout comme une tentative d'introduction dans un logement s'il y a des signes de recours à la force ou si l'on sait comment la personne a tenté d'y pénétrer.
5. Le vol de véhicules motorisés comprend le vol ou la tentative de vol d'une voiture, d'un camion, d'une fourgonnette, d'une motocyclette ou d'un autre véhicule motorisé.
6. Le vol ou la tentative de vol de biens domestiques.
7. Le vol ou la tentative de vol d'argent ou d'autres biens personnels (qui ne sont pas des biens domestiques).
8. Il y a vandalisme lorsque des biens sont endommagés sans être volés.

Les incidents où il y a perpétration de plusieurs actes criminels différents ne figurent aux tableaux qu'une seule fois, suivant l'infraction la plus grave. Ainsi, s'il y a eu simultanément agression sexuelle, vol d'argent et vandalisme, l'incident sera classé dans ces tableaux comme une agression sexuelle. Un incident serait classé comme un acte de vandalisme (soit l'infraction la moins grave selon l'ordre de priorité) seulement si aucun crime estimé plus grave n'a été commis en même temps.

Le Bulletin **Sondage canadien sur la victimisation en milieu urbain** est publié par le Groupe de la recherche et de la statistique et le Groupe des communications, Direction des programmes, Secrétariat du Ministère, avec l'autorisation de l'hon. Perrin Beatty, C.P., député, Solliciteur général du Canada. On peut l'obtenir gratuitement du Groupe des communications, Direction des programmes, Solliciteur général Canada, 340 ouest, avenue Laurier, Ottawa (Ontario) K1A 0P8.

© Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1985

N° de cat. JS42-18/6-1985

ISBN 0-662-52812-3